

Parcours entrepreneurs des Industries Culturelles & Créatives (ICC)

“ Entrependre dans les ICC ne nécessite pas uniquement d'avoir appris un métier... Pas de bons entrepreneurs sans une maîtrise des spécificités comptables, fiscales, sociales, juridiques et de gestion. ”

Complétez votre cursus scolaire professionnel avec notre parcours ICC qui vous accompagne dans la réussite de votre projet culturel.

Ce parcours convient également dans le cadre d'une spécialisation d'un Expert-Comptable qui souhaite maîtriser les spécificité fiscales, comptables et sociales de ce secteur particulier ¹.

¹ Sauf les modules marqués d'un *

Modules de base :

De l'idée à sa concrétisation :

Jour 1

- Créer une entreprise culturelle (1 jour) :
 - Quelle réflexion et quel parcours suivre ?
 - Réfléchir à son business model

Jours 2 et 3

- Quel statut choisir pour entreprendre et comment gérer la polyactivité* ? (1/2 journée)
- Préparer un prévisionnel et un business plan* (1,5 jours)

Du financement au respect des obligations :

Jours 4, 5 et 6

- Trouver des financements (2,5 jours)
- Respecter les obligations comptables, fiscales et sociales* (1/2 journée)

Jours 7 et 8

- Sensibilisation à la comptabilité dans les Industries Culturelles & Créatives* (1 jour)

Jour 9

- Savoir lire et comprendre le bilan d'une entreprise culturelle (1/2 journée)
- Les outils de pilotage de l'entrepreneur (1/2 journée)

Du recrutement au management :

Jour 10

- Gérer la multiplicité des projets : comment s'y prendre (1/2 journée)
- Maîtriser les modes de rémunération (1/2 journée)

Jour 11

- Intermittent du spectacle : ce qu'il faut savoir coté employeurs et coté employés (1 jour)

Se protéger :

Jour 12

- Sécuriser le juridique, les droits d'auteurs, les brevets (1 jour)

Jour 13

- La protection sociale du chef d'entreprise* (1/2 journée)
- Assurer une protection sociale complémentaire et sécuriser la protection de l'activité et des biens* (1/2 journée)

Modules « Spécificités sectorielles » (optionnels) :

- Audiovisuel et cinéma (2 jours)
- Spectacle et production phonographique (1 jour)
- Edition de livres (1 jour)
- Les artistes auteurs (1 jour)
- Mieux cerner les particularités du monde associatif (1/2 journée)
- Économie Sociale & Solidaire : ce qu'il faut s'avoir (1/2 journée)



Tarifs et conditions :

Le parcours « Modules de base » dure 13 jours. Il est facturé 4 500 € HT par personne.

Si un candidat ne souhaitait pas suivre un module, une remise serait effectuée :

- 250 € HT pour une journée
- 125 € HT pour la 1/2 journée

Les modules « spécificités sectorielles » sont facturés 500 € HT la journée.

Les modules de base et « spécificités sectorielles » ne peuvent avoir lieu qu'à partir de 10 candidats.

Contact :



Eric HAINAUT | 01 53 19 00 00 | e.hainaut@emargence.fr

- Expert-Comptable
- Spécialiste des Industries Culturelles & Créatives